



# CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE PRIMAIRE 2020-2021

**Nom**.....

**Prénom**.....

**Établissement scolaire**.....

**Classe** :.....

## **L'enfant s'engage à :**

- Venir au centre social afin d'y réaliser son travail scolaire les jours définis à l'inscription
- Respecter les lieux, le matériel et les personnes (adultes et enfants)
- Amener le matériel nécessaire pour faire ses devoirs

**Signature du participant,**

## **Les parents, ..... (Noms), s'engagent à :**

- Rencontrer régulièrement les encadrants de l'accompagnement scolaire afin de suivre les progressions de leur enfant
- Informer le centre social en cas d'absence de leur enfant, en signant une décharge
- Assister **une fois dans l'année scolaire** à l'aide aux devoirs en préparant un goûter pour tous les enfants .
- Venir inscrire leur enfant aux activités et veiller qu'il soit bien présent aux activités pendant toute la durée définie à l'inscription

**Signature des parents,**

## **Le centre social s'engage à :**

- Accueillir les enfants, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 16h à 17h30 pour l'accompagnement à la scolarité et de 17h30 à 18h30 pour les enfants inscrits sur les activités
- Mettre à disposition un lieu, un matériel adaptés et des adultes compétents, pour aider les enfants efficacement dans la réalisation de leurs devoirs
- Informer les parents de l'évolution de leur enfant ou des problèmes rencontrés
- Rencontrer les enseignants afin d'être complémentaires dans le suivi de chaque enfant
- Informer les parents sur les activités et les projets proposés par le centre social
- Signaler tout changement de comportement et de fréquentation aux activités

**Signature du centre social,**

